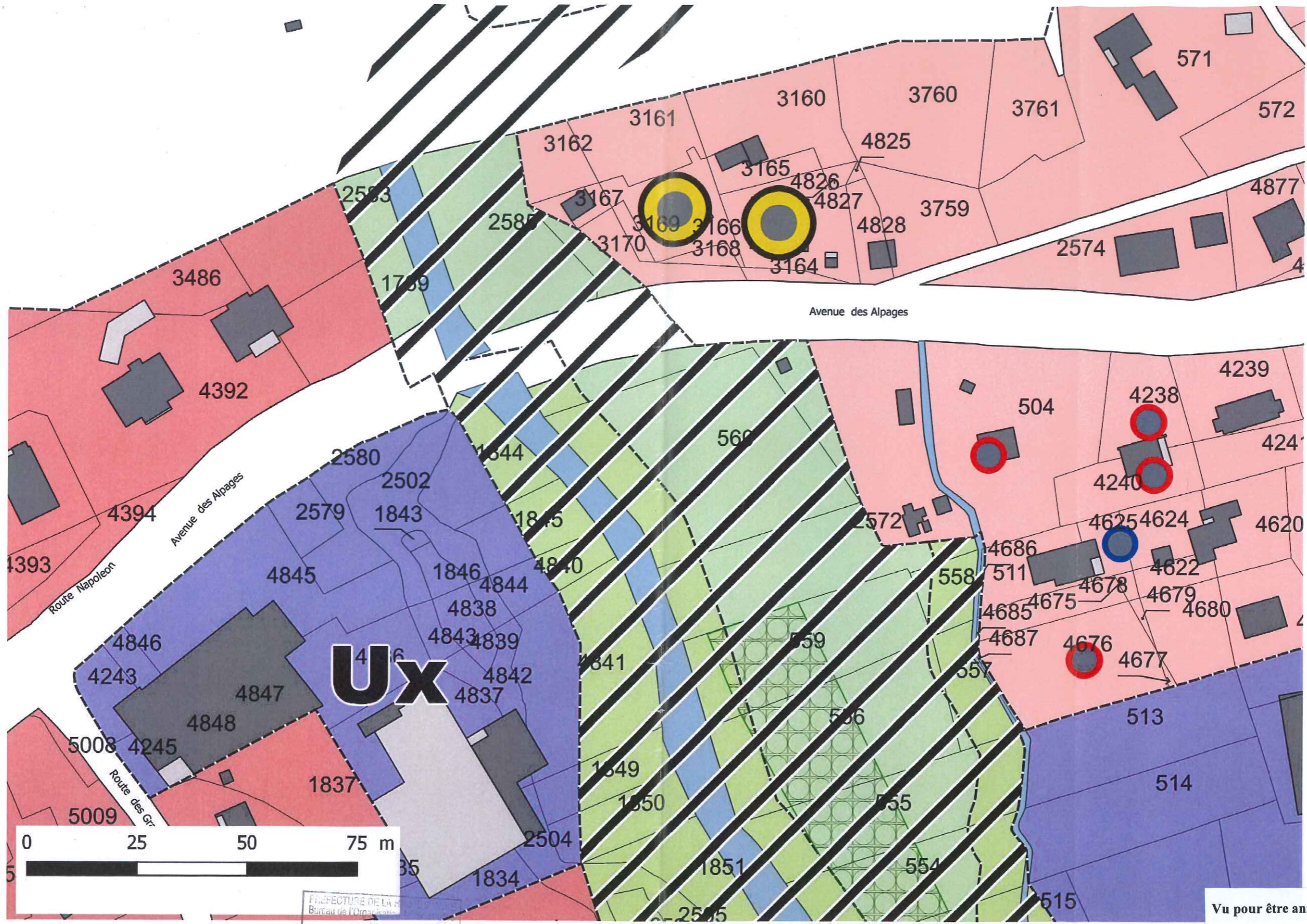


2. ZONAGE DU PLU APRES MISE EN COMPATIBILITE :



PREFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS
Bureau de l'Urbanisme
13 JAN. 2020
ARRIVÉE

Vu pour être annexé à mon arrêté de ce jour,
Le préfet,
16 JAN. 2020
Pour le préfet,
La secrétaire générale,
[Signature]
Florence GOUACHE